

Politique

PAR ADRIEN DE MARNEFFE

"Le gouvernement Borsus va sacrifier 3.500 EMPLOIS"

► Le coup de gueule de Pierre-Yves Dermagne, leader de l'opposition PS wallonne contre le gouvernement MR-CDH

Vous avez vivement critiqué la réforme de l'emploi, annoncée par le gouvernement wallon.

"Le dossier de la réforme des aides à l'emploi (APE) est pour nous fondamental. Cela touche près de

60.000 travailleurs, et 4.000 employeurs. Tout cela dans des domaines essentiels à la vie quotidienne des citoyens : des travailleuses et travailleurs dans les crèches qui s'occupent de nos enfants, de nos

grands-parents en maison de repos, des ouvriers communaux qui font en sorte que nos villages soient agréables, etc. Il y a aujourd'hui une grosse menace sur toute une série de pans de la vie en société."

Quelles menaces ?

"On va réduire les aides, faire des économies. La réforme APE, c'est d'abord une réduction de budget. On parle de moins 50 millions € d'ici 2020, avec d'ores et déjà 20 millions € de réduction en 2018. Cela touche des travailleurs et des travailleuses. Le gouvernement MR-CDH de Willy Borsus menace des milliers d'emplois. Ce n'est pas simplement une formule. C'est revendiqué par Pierre-Yves Jeholet. Je suis assez jeune en politique, mais c'est une première : on a un ministre de l'Emploi qui revendique le fait que demain, des emplois vont être perdus, sacrifiés. Il le dit !"

Il ne présente pas le dossier ainsi. Il parle d'un transfert vers un nouveau système.

"Des emplois qui aujourd'hui sont subventionnés ne le seront plus de-

main. On parle de secteurs sous-financés dans les pouvoirs locaux, le non-marchand. Des emplois qui seront perdus."

Combien d'emplois ?

"Au moins 3.500. Un nouveau Caterpillar, mais sur l'ensemble du territoire wallon."

Le gouvernement ne créera-t-il pas davantage d'emplois que ce qui sera perdu ?

"Ce ne sera pas dans les mêmes secteurs. Les crèches, les maisons de repos, les villes et communes, le secteur culturel... On touche à des emplois qui participent à la vie quotidienne des gens, et notamment des plus fragilisés."

Pierre-Yves Jeholet a dit que le système APE avait raté sa cible.

"Je ne le pense pas. On a rempli l'objectif. La cible, c'était de remettre au travail des personnes éloignées du marché de l'emploi. Quand on regarde les chiffres, on voit que 70 % des bénéficiaires des APE ne sont pas ou peu diplômés."

Vous espérez faire plier le gouvernement ?

"Il y a eu un débat en commission

mardi où on a relayé les inquiétudes du secteur, en espérant infléchir la position du ministre. La réforme est présentée de manière assez floue. Jeholet dit ce qu'il va détruire, il ne dit pas encore ce qu'il va reconstruire. Le projet ne constitue pas non plus un progrès en matière de simplification administrative. Et chaque ministre sera responsable de ses enveloppes."

Ses enveloppes ?

"On aura des critères d'attribution qui seront dépendants des différents ministres, avec un risque de saupoudrage et de subjectivité."

AdM

Des conseils de quartiers dans chaque commune

Pierre-Yves Dermagne et le groupe PS déposent une proposition de décret visant à renforcer la démocratie participative au niveau local. Il s'agit d'instaurer une sorte de conseils communaux de quartiers, ou de villages, dans chaque commune. "Ils seraient composés de toutes sortes de représentants, et accessibles dès l'âge de 16 ans", nous précise Pierre-Yves Dermagne. "Ils auraient à gérer un véritable budget, qui serait mis à leur disposition par la commune. Cela correspondrait à 5 % minimum du budget travaux de la commune (FRIC). Ce serait à ce conseil de quartier de gérer son budget, et de décider comment l'utiliser."

Le conseil communal lui-même aurait à se coordonner avec ces conseils de quartiers et de villages. Ces derniers bénéficieraient par là même d'un meilleur contrôle sur le collège communal, auprès de qui ils pourraient également faire remonter certains problèmes plus facilement.

"Ce serait une vraie plus-value en termes de démocratie participative. De quoi rendre confiance aux citoyens, à l'heure où on note une méfiance de la population vis-à-vis du monde politique", reprend le chef de groupe PS.

Concrètement, sans entrer en concurrence avec l'action des collèges communaux, ils pourraient participer à l'embellissement de quartier ou village, l'aménagement d'espaces verts, de jeux ou de repos, l'organisation d'une activité, d'une fête ou d'un service.

AdM

UN SAMUSOCIAL est possible en Wallonie

ASBL privées financées par le public :

"Les textes de Borsus et De Bue n'encadrent pas ces cas de figure"

Le gouvernement wallon a bouclé récemment une grande réforme de la gouvernance.

"Le travail a été bâclé ! J'avais moi-même travaillé à faire aboutir les textes avant le 21 juillet 2017. Le débranchage de prise par Benoît Lutgen a fait qu'on n'a pas pu le voter. On partage les principes de la réforme. Mais les textes qu'on a découverts il y a quelques semaines..."

Ils n'étaient pas bons ?

"Clairement, la qualité technique et légale n'était pas à la hauteur des enjeux. Quand on fixe des règles de bonne gouvernance, on doit faire en sorte que les mailles du filet soient aussi serrées que possible. Ici, les textes avaient des trous, des lacunes,

des failles."

Quelles failles ?

"Il y a des situations qui n'étaient pas visées, et ne le seront pas. Par exemple sur les ASBL style Samusocial. Donc privées, mais financées directement par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, ça échappe encore aux règles de gouvernance ! Les dérivés du Samusocial seraient possibles en Wallonie. Les textes de De Bue et Borsus ne sont pas venus encadrer ces cas de figure."

Et sur les plafonds ?

"Le plafond de rémunération à 245.000 € (rémunération maximale imposée dans les organismes régionaux et pararégionaux), c'est un pla-

fond fictif ! Il ne comprend pas le plan de pension complémentaire."

Selon Willy Borsus, même avec ce plan de pension, on reste sous les 305.000 € que prévoyaient les exceptions de la précédente majorité PS-CDH.

"C'est faux. Il a d'ailleurs eu beaucoup de mal à expliquer la manière dont on pouvait calculer cela. Ce n'est pas clair. L'autre problème, c'est qu'il y a toute une série de dérogations qui sont possibles."

Qui pourrait en bénéficier ?

"Des dérogations sont prévues pour les entreprises en difficultés. C'est totalementement incompréhensible. Cela veut dire que ces entreprises en difficultés, qui ont besoin de l'argent public wallon pour se redresser, pourront obtenir des dérogations pour que le patron puisse dépasser le plafond de 245.000 €. C'est particulier... Seconde possibilité : une dérogation peut être accordée sur simple demande ! Sans connaître les critères."

Cela pourrait permettre à des dirigeants de demander une exception au plafond ?

"Oui. Nous, on ne prévoyait pas d'exception. C'était 245.000 all in. Sauf pour quelques secteurs d'activité à 306.000 €, mais all in aussi."

Stéphane Moreau pourrait-il échapper au plafond ?

"Il y a des failles. Notamment l'application aux contrats en cours."

Il n'est pas sûr qu'on puisse appliquer le plafond au contrat de Stéphane Moreau ?

"Le ministre-Président l'a reconnu en disant qu'il avait chiffré le coût possible de recours et de décisions défavorables au gouvernement wallon. Et il n'y a pas que Stéphane Moreau. Puisqu'il apparaît que l'alter ego de Stéphane Moreau chez Ores, Fernand Griffrée, n'accepterait pas non plus le plafond."

Ça aurait été différent avec votre texte ?

"On assumait qu'il puisse y avoir des recours en justice. Par ailleurs, avec Paul Magnette, on avait pris les devants en convoquant une dizaine de patrons de revoir leur rémunération à la baisse."

AdM

“Les menaces aujourd’hui, LES RÉFORMES DEMAIN”

▣ Selon Pierre-Yves Dermagne, les réformes sont reportées sur le dos du prochain gouvernement

La réforme de l'assurance autonomie vous inquiète ?

“Elle constitue une autre menace pour l'emploi en Wallonie. On l'a vu la semaine dernière avec une mobilisation à la fois des syndicats et des fédérations professionnelles, du secteur des aides familiales et à domicile. Ils disent que la ministre Alda Greoli (CDH) va aller puiser dans le budget des aides à domicile et des aides familiales pour financer l'assu-

rance autonomie. Ces millions d'euros dédiés à l'aide de milliers de personnes seront ponctionnés pour financer le projet d'assurance autonomie d'Alda Greoli.”

Vous êtes contre l'assurance autonomie ?

“Non, on est pour le principe. Il faut répondre de manière efficace au vieillissement de la population et lui permettre de rester le plus longtemps possible à domi-

cile.”

Pourquoi vous opposer à Alda Greoli alors ?

“On a une objection fondamentale sur le mode de financement. Demander une taxe 50 euros qui serait payée par tous les Wallons de plus de 26 ans, c'est non. On est clairement opposé à ce système forfaitaire. On demande un système progressif, en fonction de ce que chacun gagne.”

Willy Borsus dit que jamais un gouvernement wallon n'a tant réformé en si peu de temps.

“Je dirais plutôt qu'on n'a jamais vu autant de réformes reportées sur le dos du prochain gouvernement. Avec eux, c'est : les menaces aujourd'hui, les réformes demain. On le voit avec la réforme APE, l'assurance autonomie, les allocations familiales, et surtout le plan d'investissement wallon. Il y a eu

beaucoup de communication mais aucun investissement majeur réalisé en Wallonie par ce gouvernement. On a d'ailleurs des craintes, au regard des normes européennes, quant à la possibilité de réaliser le plan tel qu'annoncé. Ils se sont approprié beaucoup de nos réformes, presque finalisées. C'est un peu la politique du coucou.”

AdM